



MAIRIE DE GUILLESTRE
05600

Téléphone: 04.92.45.04.03
Télécopie: 04.92.45.09.09
mail: ville.guillore@wanadoo.fr

OFFRE D'EMPLOI

LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE UN ADJOINT D'ANIMATION REFERENT PERISCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE.

Le service jeunesse, qui compte une 15aine d'agents, regroupe et coordonne les missions liées à l'enfance et la jeunesse au sein de la collectivité et propose des activités éducatives sur les temps péri et extra-scolaires : durant le repas et la pause méridienne, les études et garderies périscolaires ainsi que le mercredi et sur les vacances scolaires.

MISSIONS :

- **Encadrer les enfants et mettre en œuvre le projet éducatif dans le cadre des activités se déroulant sur les temps périscolaires** (restaurants scolaires, garderies, aide aux devoirs) en lien avec la directrice du service jeunesse : conception, impulsion et animation de projets, accompagnement et encadrement des enfants de l'école primaire sur le temps du repas, l'aide aux devoirs et les garderies périscolaires.
- **Être l'interlocuteur privilégié de l'équipe éducative de l'école primaire et des parents** : Être à l'écoute, construire du lien, impulser des projets, et participer aux différents temps de réunions à l'école (pré-rentree, conseil d'école...).
- **Encadrer un groupe d'enfants** (3/6 ans ou 6/12 ans), un mercredi sur deux et durant les petites vacances scolaires (5 semaines) : participer au travail de préparation en équipe, proposer et mettre en place des activités ludiques et variées en lien avec le projet pédagogique de la structure.

PROFIL :

- **Formation en animation ou dans le domaine de l'enfance exigée (BAFA, CAP petite enfance, ...)**
- Expérience souhaitée en animation, auprès des enfants.
- Connaissances pédagogiques et en techniques d'animations (activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques).
- Sens du travail en équipe, bonnes qualités relationnelles, initiative et dynamisme, discrétion, polyvalence, et disponibilité.
- Aisance dans la pratique des outils informatiques.
- Permis de conduire B exigé, PSC1 souhaité.

CONDITION D'EMBAUCHE :

- Poste à temps non complet annualisé : 28h hebdo soit **80% d'un temps complet**.
- Horaires découpés au cours de la période scolaire.
- Recrutement par voie contractuelle ou mutation.
- Rémunération statutaire, régime indemnitaire et titres restaurants.
- Poste à pourvoir à partir au 31 aout 2021.

**Adresser candidature, CV à Madame Le maire,
Mairie, 05600 GUILLESTRE avant le 11 AOUT 2021
Mail : jeunesse@villedeguillore.fr**